

Appellation métier : Correcteur(trice)

Autres appellations :

Descriptif :

L'esprit en alerte, l'oeil acéré, le flair aiguisé, le correcteur traque les fautes de toute nature : de la bête « coquille » (erreur de frappe) au subtil contresens en passant par la classique faute d'accord. Pour que la lecture reste un plaisir.

Activités principales :

Objectif zéro faute

C'est le « contrôleur qualité » des textes. À ce titre, il est souvent l'ultime rempart avant la publication finale du document, qu'il s'agisse d'un ouvrage imprimé ou d'une parution sur Internet. Sa lecture est minutieuse et très approfondie : il cherche et relève toutes les erreurs, fautes d'orthographe et de grammaire, fautes typographiques (majuscules, ponctuation...) et syntaxiques (relatives à la construction des phrases).

Style et clarté

Il vérifie aussi le sens et la cohérence du texte. Un oubli, une date erronée, un Louis XIV pour un Louis XVI, et le texte devient confus. Une perte de lisibilité qui entraîne une baisse de crédibilité pour l'auteur et l'éditeur. Ces derniers sont donc les interlocuteurs privilégiés de ce travailleur de l'ombre qui discute avec eux le style et la clarté d'un article ou d'un ouvrage.

Des interventions variables

Selon les recommandations qu'il reçoit et la nature des textes à traiter, l'intervention du correcteur sera sensiblement différente. Dans le cadre de la presse ou de la communication d'entreprise, son travail peut se limiter à la correction orthographique et typographique des documents. En revanche, le traitement d'un texte littéraire ou juridique exige parfois un travail de fond très poussé (recherches, vérifications diverses, suggestions de modifications).

Accès au métier et compétences requises :

Niveau d'études, formation

Aucun diplôme spécifique ne prépare au métier de correcteur. Le niveau de culture générale requis impose néanmoins d'avoir suivi des études supérieures. Un BTS édition ou un DUT information-communication option métiers du livre ? Pourquoi pas, mais il est alors recommandé de poursuivre au moins jusqu'à bac + 3. Une licence de lettres ou une licence pro peuvent répondre à cet objectif. Après un cursus à bac + 3, plusieurs universités offrent des masters adaptés. Enfin, des stages qualifiants proposés par des organismes reconnus permettent de former les professionnels de l'écrit, de l'information et de la communication au métier de correcteur.

Niveau bac + 3

Licence lettres modernes (des parcours « métiers du livre » sont parfois proposés)

Licence pro techniques et pratiques rédactionnelles appliquées à l'édition

Licence pro métiers des bibliothèques, de l'édition et du commerce de livre

Niveau bac + 5

Master métiers du livre et de l'édition

Master web éditorial

Master édition multimédia et rédaction professionnelle

Compétences

Culture générale

Au-delà de l'aisance rédactionnelle, de la parfaite maîtrise de la langue française et des règles typographiques, le correcteur doit avoir développé une réelle intelligence de l'écrit. En s'appuyant notamment sur sa grande culture générale : aucun diplôme n'est exigé pour exercer le métier, mais sans bagage suffisant, mieux vaut avoir suivi un cursus généraliste.

Goût de la précision

Le correcteur doit aussi accorder une importance quasi obsessionnelle au mot juste, en s'attachant à traquer l'expression incorrecte, la tournure trop alambiquée. Ce travail d'investigation demande de la curiosité, de la rigueur, un sens critique développé et requiert de grandes capacités d'attention et de concentration.

Capacités d'adaptation

Le correcteur connaît les contraintes propres au support (papier, audio, numérique), prend en compte la demande de l'employeur, le contexte, le produit de l'entreprise, le public ciblé, etc. Il suit la ligne éditoriale d'une maison d'édition ou de presse, il respecte les intentions et le style des rédacteurs. Une grande ouverture d'esprit, un côté créatif et, dans l'édition plus qu'ailleurs, beaucoup de sensibilité et de psychologie sont nécessaires. La pratique des outils informatiques est également un plus à ne pas négliger.

Environnement et conditions de travail

Des secteurs variés

Le correcteur peut exercer dans des secteurs très divers : édition, presse, communication, publicité, administration, Internet, télévision... Et sur des textes de natures très différentes : livres, journaux, revues, rapports, supports numériques ou audiovisuels... Cette variété n'implique pas toujours des responsabilités et des activités équivalentes, en témoignent les différentes appellations du métier (réviseur, rewriter...).

En entreprise ou chez soi

On imagine volontiers le correcteur devant sa copie, tranquillement installé chez lui, bardé de ses dictionnaires. Certes, la profession compte essentiellement des travailleurs « free-lance » exerçant à domicile pour le compte de différents clients. Mais certains professionnels, notamment dans le secteur de la presse, de l'édition et de la communication, travaillent toutefois en entreprise, au sein d'une équipe de rédaction.

Urgence et précarité

Tous les correcteurs ont cependant des délais très courts à respecter, et quand ils ne sont pas salariés, des conditions d'emploi précaires. Souvent rémunéré à la tâche, au nombre de signes par heure, le correcteur doit se faire connaître pour espérer percevoir un salaire convenable. Il n'est pas non plus le solitaire qu'on pourrait croire. Ses partenaires sont multiples : éditeurs, rédacteurs, auteurs, traducteurs... et les négociations sont parfois âpres.

Informations complémentaires

Secteur : Livre et lecture – Presse écrite

Famille : Communication / Information / Ressources

Code rome E1305 préparation et correction en édition de presse

Liens utiles

www.centrenationaldulivre.fr Le site du Centre national du livre (organisme qui encourage et soutient les professionnels du livre) propose des informations sur le secteur et sur les formations, notamment celles proposées par les centres de formation continue

www.correcteurs.org Le Syndicat des correcteurs de l'édition présente sur

son site le métier et les formations qu'il propose dans son centre de formation Formacom

www.asfored.org L'Asfored est le centre de formation du SNE (Syndicat national de l'édition) ; son site est riche en informations sur les formations et métiers du secteur de l'édition

Source Arcade©

<http://www.formationauvergne.com/je-minforme/les-metiers?url=/rechMetier/fiche.asp¶m=metId%3D144%26rubCode%3D%26id%3D%26menuCode%3D%26idFiliere%3D>